

Compte rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du vendredi 01 décembre 2023

Saison 2022-2023

Le quorum n'étant pas atteint, l'Assemblée Générale convoquée à 18H30 n'a pas pu se tenir. C'est l'Assemblée Générale extraordinaire convoquée pour 18h45 qui est déclarée ouverte par le président. Cette Assemblée est souveraine. 59 membres sont présents ou représentés.

Rapport Moral du président

M. Jean Charles Olivan présente le rapport moral du président. 157 membres sont répertoriés pour la période du 30 juin 2022 au 29 juin 2023). Des cours ont été proposés. La participation est repartie à la hausse. Le président félicite les joueurs qui se sont distingués en compétition et ceux qui ont progressé dans le nouveau classement.

Jean François Buronfosse a accepté le poste de Délégué-Développement-Club et Luc Pannetier a intégré l'équipe pédagogique aux cotés de Diane Olivan, Claude Rossignol, Alain Leconte et Jean Charles Olivan.

La CERL, Commission d'éthique et de règlement des litiges n'a pas été saisie.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

La CERL, Commission d'éthique et de règlement des litiges ne comptait que deux membres à l'issue de la dernière Assemblée Générale de 2022. L'appel à candidatures a été refait.

Michel Vernière élu à l'unanimité à la présidence de la CERL 29/06/2022, sera accompagné par Martine Garric à la vice-présidence et par les membres Hélène Rivaille, Gilbert Botet (membre des commissions précédentes), et Lionel Chanard. Les suppléants sont Marianne Hans et Bernard Baragnon.

Rapport financier. Le budget est en équilibre. Nous avons réussi à payer le loyer. Les charges d'électricité ont fortement augmenté. La révision du loyer en janvier 2024 devrait en tenir compte notamment au niveau des charges.

Le budget prévisionnel est fondé sur les recettes des tournois et le paiement des loyers. Aucune modification n'est envisagée. La cotisation pour la saison 2023-24 est fixée à 62€. La FFB a augmenté la licence de 3€.

Cotisation + licence = 95€ Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses : Demande de la création d'une commission voyages, festivités. Accord donné sur le principe.

Présidente : Claude Rossignol. Membre Angela Villani + volontaires à venir.

Conseil d'administration en poste, élu en 2022 : Président : Jean-Charles Olivan né le 05 10 1958 à Sallent (Espagne). Retraité Education Nationale.

Adresse : 86 avenue Jean Constans 34 500 Béziers

Secrétaire : Madame Diane Baraderie, née le 21 04 1961 à Nice (France)

Adresse : 86 avenue Jean Constans 34 500 Béziers. Autoentrepreneur.

Trésorière : Madame Maud Maurice, née le 12 12 1939 à Dakar (Sénégal). Retraitée

Adresse : 86 avenue Jean Constans 34 500 Béziers.

Membres : Claude Rossignol, Michel Toulouse, Ariane Olivan (représentant jeunes).

Membres fondateurs : Julien Olivan et Lucie Olivan.

L'assemblée est close par le verre de l'amitié.

Le Président

Jean-Charles Olivan

La secrétaire

Diane Baraderie